



# DEMANDE A COMPLETER POUR LE CONTROLE D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(A remettre à la CDC des 3 Provinces après l'avoir complété)

Référence interne :

(réservé au service de contrôle)

Date de dépôt :

Date limite de réception du CR :

Demande transmise à  
VEOLIA le:

.....

par .....

Signature,

Observations éventuelles :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## PROPRIETAIRE

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Mail : .....

## OCCUPANT (SI DIFFERENT)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

## CONCEPTEUR DU PROJET (Bureau d'études, maître d'œuvre, architecte...) :

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél fixe : ..... Tél mobile : .....

## INSTALLATEUR DU DISPOSITIF (Si l'entreprise est choisie au moment de cette demande) :

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél fixe : ..... Tél mobile : .....



# DEMANDE A COMPLETER POUR LE CONTROLE D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## LIEU DE L'HABITATION

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Références cadastrales : (Indiquez dans le tableau ci-dessous l'ensemble des parcelles contiguës composant le terrain sur lequel sera implantée l'installation d'assainissement autonome)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Section									
N°									

## CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Année de construction du logement : \_\_\_\_\_

Nombre de chambres : \_\_\_\_\_ y compris toutes les pièces pouvant servir de chambres (bureau, salle de jeux...) et celles prévues par la suite.

Nombre d'habitants simultanément présents : \_\_\_\_\_

- Type d'immeuble :  Habitation principale  Habitation secondaire  Inhabitée  
 Immeuble composé de plusieurs habitations : \_\_\_\_\_ (Préciser nb)  
 Usage professionnel : \_\_\_\_\_ (Préciser)  
 Autre : \_\_\_\_\_ (Préciser)

## NATURE DU PROJET

S'agit-il d'une :

- CONSTRUCTION NEUVE  REHABILITATION DE L'EXISTANT  VENTE DU BIEN

Cette demande est faite dans le cadre :

- D'une procédure de permis de construire N° du PC : \_\_\_\_\_  
N° du certificat d'urbanisme : \_\_\_\_\_  
Délivré le : \_\_\_\_\_
- D'une déclaration de travaux N° de la DT : \_\_\_\_\_
- D'une remise aux normes d'une installation d'assainissement existante mise en place le \_\_\_\_\_
- Autre situation, précisez : .....

**CARACTERISTIQUES DU TERRAIN**

Superficie totale du terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

dont disponible pour l'assainissement non collectif : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  OUI  NON

Si oui, n° d'abonnement au service : \_\_\_\_\_

Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ou à proximité ?  OUI  NON

Si oui, il s'agit d'un(e):

Cours d'eau

Plan d'eau

Source

Puits

Forage

Autre : \_\_\_\_\_

Situé

à moins de 35 mètres

à moins de 100 mètres

à plus de 100 mètres

de l'installation d'ANC

à usage

d'alimentation humaine

d'alimentation animale

autre : \_\_\_\_\_

Pente du terrain recouvrant le traitement :

Faible < 5%

Moyenne entre 5 et 10 %

Forte > 10 %

Perméabilité du sol :  BONNE  MOYENNE  LIMITE  NULLE

Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur ?  OUI  NON

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?  OUI  NON

**DEVENIR DES EAUX PLUVIALES**

**Les eaux de pluie ne sont jamais admises dans l'installation.**

Les eaux usées et les eaux pluviales seront-elles collectées séparément ?  OUI  NON

Destination des eaux pluviales :  Réseau de surface (réseau de collecte communal, caniveau, ...)

Rétention (Cuve, Mare ...)

Infiltration sur la parcelle

Autre : \_\_\_\_\_ (Préciser)

**EXUTOIRE (POUR LES FILIERES DRAINEES)**

Présence d'un exutoire (fossé, cours d'eau...) ?  OUI  NON

Nature :  Fossé privé  Fossé communal

Fossé départemental

Réseau pluvial

Cours d'eau

Mare, étang

Autre : \_\_\_\_\_ (Préciser)

Rejet en milieu superficiel : Dans le cas où vous n'êtes pas le propriétaire de l'exutoire, tout rejet devra faire l'objet d'une autorisation de déversement écrite auprès du propriétaire ou du gestionnaire.

**Cette autorisation doit être obligatoirement délivrée avant le commencement des travaux.**

## DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT ENVISAGE

***L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage...) doivent être recueillies, traitées et évacuées.***

### PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

- Fosse toutes eaux Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 Matériau utilisé (béton, polyester, polyéthylène...) : \_\_\_\_\_  
 Est-il prévu de l'immobiliser par une dalle d'amarrage ?  OUI  NON  
 Est-il prévu de la protéger par une dalle de répartition ?  OUI  NON  
 La double ventilation de la fosse est-elle prévue ?  OUI  NON
- Préfiltre (ou décolloïdeur) intégré Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 Préfiltre (ou décolloïdeur) séparé Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>
- Bac dégraisseur Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
*(Obligatoire si la fosse toutes eaux est à plus de 10 mètres de la sortie des eaux usées)*
- Fosse septique (en cas de réhabilitation) Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>
- Autre système de prétraitement à préciser : \_\_\_\_\_

### TRAITEMENT DES EAUX PRETRAITEES

#### En sol perméable :

- TRANCHEES D'EPANDAGE :
- A faible profondeur     Surélevées     En pente
- Nombre de drains : \_\_\_\_\_ Longueur de chaque drain : \_\_\_\_\_ m Longueur totale : \_\_\_\_\_ m  
*(6 tranchées au maximum comprises entre 15 et 30 ml chacune)*
- LIT D'EPANDAGE :
- Nombre de drains : \_\_\_\_\_ Longueur de chaque drain : \_\_\_\_\_ m Surface d'infiltration : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>
- FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE
- Largeur : 5 mètres    Longueur : \_\_\_\_\_ m Surface d'infiltration : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>
- TERTRE D'INFILTRATION
- Surface d'infiltration au sommet : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Surface d'infiltration à la base : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

#### En sol imperméable :

- FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE
- Largeur : 5 mètres    Longueur : \_\_\_\_\_ m Surface d'infiltration : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>
- FILTRE A SABLE HORIZONTAL DRAINE
- Largeur : \_\_\_\_\_ Longueur : 5.5 mètres    Surface d'infiltration : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>
- Autre système de traitement à préciser : \_\_\_\_\_

**FILIERE DEROGATOIRES**

Marque : \_\_\_\_\_  
Modèle : \_\_\_\_\_  
Equivalent habitant (EH) : \_\_\_\_\_ Emprise au sol : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
Numéro d'agrément interministériel : \_\_\_\_\_

**DISPOSITIF DE RELEVEMENT**

Présence d'une pompe de relèvement  OUI  NON  
Si oui, la pompe situera :  En amont de la fosse  
 En aval de la fosse  
 En aval du traitement  
 Autre : \_\_\_\_\_ (Préciser)  
Volume du poste : \_\_\_\_\_ litres  
Type de pompe : \_\_\_\_\_  
Débit de la pompe : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h

**Observations complémentaires :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Pièces à joindre impérativement à la présente demande**

- ↻ **Un plan de situation** (fond de carte routière, IGN) indiquant la localisation générale de l'habitation.
- ↻ **Un extrait cadastral.**
- ↻ **Un plan de masse** précisant :
  - *La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées.*
  - *La position des immeubles voisins.*
  - *Les aires de stationnement et de circulation de véhicules.*
  - *La présence d'arbres de haute tige et le cas échéant, le projet d'aménagement du jardin.*
  - *L'implantation et le dimensionnement des ouvrages d'assainissement.*

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le service public de contrôle.  
Le demandeur autorise les agents du service de contrôle à pénétrer sur la propriété pour leurs missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

Fait à .....

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Le .....

Signature du demandeur :

## ANNEXE – DIMENSIONNEMENT DES APPAREILS

Le tableau ci-dessous indique les valeurs minimales du dimensionnement des appareils en fonction selon l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2 kg/j de DBO<sub>5</sub>.

Nombre de pièces principales (Nb chambres + 2)	3	4	5	6	7 et plus
<b>PRETRAITEMENT</b>					
<i>Fosse toutes eaux (Volume utile)</i>	3 m <sup>3</sup>		4 m <sup>3</sup>		+ 1 m <sup>3</sup> par pièce principale supplémentaire
<i>Bac à graisses (Volume utile)</i>	0.2 m <sup>3</sup> si seules les eaux ménagères issues de la cuisine y transitent 0.5 m <sup>3</sup> si toutes les eaux ménagères y transitent				
<i>Préfiltre (si séparé de la fosse)</i>	De 0.2 à 0.5 m <sup>3</sup>				
<b>TRAITEMENT</b>					
<i>Tranchées d'épandage Lit d'épandage</i>	Selon les capacités d'infiltration du sol et le volume d'eau rejeté, une évaluation au cas par cas est nécessaire. Longueur minimum d'une tranchée : 15 m. Longueur maximum d'une tranchée : 30 m.				
<i>Lit filtrant vertical non drainé</i>	20 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	+ 5 m <sup>2</sup> par pièce principale supplémentaire	
<i>Lit filtrant vertical drainé</i>					
<i>Lit filtrant horizontal drainé</i>	Longueur fixe : 5.5 m Largeur du front de répartition en mètres linéaires :				
	6 ml	8 ml	9 ml	+ 1 ml par pièce principale supplémentaire	
<i>Terre d'infiltration</i>	Surface minimale au sommet :				
	25 m <sup>2</sup>		+ 1 m <sup>2</sup> par pièce principale supp.		
	Surface minimale à la base (si K* > 15 et < 30 :				
	90 m <sup>2</sup>		+ 30 m <sup>2</sup> par pièce principale supp.		
	Surface minimale à la base (si K* > 30 et < 500 :				
	60 m <sup>2</sup>		+ 20 m <sup>2</sup> par pièce principale supp.		

\* K représente le coefficient de perméabilité exprimé en mm/h. Il traduit la plus ou moins grande capacité d'infiltration des eaux par le sol. Ce coefficient ne peut être évalué que par un test de percolation.

Dans le cas d'une filière dérogatoire, se référer à l'agrément interministériel y correspondant pour connaître les règles de dimensionnement et d'utilisation.